

**Compte-rendu de la réunion du 26/11/2021 à 19h45
Espace Meutey – Immeuble Pyramide à Mary-sur-Marne**

Étaient présents :

CHANTAL ANTOINE, JEAN-PAUL BATTEREAU, CATHERINE BEGUIN, CHARLES-AUGUSTE BENOIST, SEBASTIEN BERTHELIN, GENEVIEVE BORAWSKI, NADINE CARON, VINCENT CARRE, FRANCIS CHESNÉ, GILLES COLMANT, NATHALIE COUILLARD, PIERRE COURTIER, JEAN-LUC DECHAMP, OLIVIER DENEUFBOURG (suppléant de JEROME GARNIER), PIERRE EELBODE, VICTOR ETIENNE, ISABELLE FAUCHER, BRUNO GAUTIER, MAXENCE GILLE, MARTINE GODE, ACHILLE HOURDE, LUDIVINE HURAND, JEAN-DENIS LIMOSIN, FREDERIC MAAS, PHILIPPE MIMMAS, CINDY MOUSSI-LE GUILLOU, ROBERT PICAUD, MARIE-CHRISTINE RAMBURE-LAMBERT, EMILY RIGAUT (suppléante de YOLAND BELLANGER), ARNAUD ROUSSEAU, KARINE ROUSSET, GILLES ROY et DANIEL SEVILLANO.

Absents et ayant donné pouvoir :

BERNADETTE BEAUVAIS à FRANCIS CHESNÉ, CATHERINE BOUDOT à VICTOR ETIENNE, DOMINIQUE DUCHESNE à LUDIVINE HURAND, GILLES DUROUCHOUX à CHARLES-AUGUSTE BENOIST, MONIQUE ESQUIROL à PIERRE EELBODE, VANESSA GUERIN à MARTINE GODE, ISABELLE KRAUSCH à CINDY MOUSSI-LE-GUILLOU, JEAN-CLAUDE OFFROY à VICTOR ETIENNE, YVES PARIGI à PIERRE EELBODE et FRANCINE THIERY à GILLES COLMANT.

Était présent sans voix délibérative :

JEAN-PIERRE BLETARD.

Assistaient à la réunion :

C. ARNAUD, S. NANUS, S. LASCOURREGES, R. N'DIAYE ET B. SCHLEXER collaborateurs du Pays de l'Ourcq.

M. EELBODE accueille l'Assemblée et excuse Mme ESQUIROL et M. PARIGI.

Il est procédé à l'appel. 31 délégués étant présents, le quorum est atteint.

M. EELBODE propose d'élire comme secrétaire de séance M. MIMMAS.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

M. EELBODE précise qu'aucune remarque n'a été adressée sur le compte-rendu de la dernière réunion de Conseil communautaire. Il invite les conseillers à en formuler s'ils le souhaitent et en l'absence de remarque propose au Conseil d'adopter le compte-rendu de la réunion du 14 octobre 2021.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

M. EELBODE invite le Conseil à prendre connaissance du tableau des actes signés dans le cadre de sa délégation de signature ; ce tableau, annexé à la fin du compte-rendu, circule parmi les rangs.

En avant propos, M. EELBODE fait état du souhait de chacun des deux Vice-présidents sortants, Mme

MOUSSI-LE GUILLOU et M. GILLE, de se porter à nouveau candidats à l'élection.

M. EELBODE ajoute que dans un souci de représentation territoriale et en raison de l'importance croissante des questions de santé sur le territoire, il lui paraît opportun de présenter la candidature de M. ETIENNE dans le cadre de la Commission SPORT – SANTÉ - AFFAIRES SOCIALES - ENFANCE.

INSTITUTION

Fixation du nombre de Vice-présidents

M. EELBODE rappelle que par délibération n°2021-10/02 du 14 octobre 2021, le Conseil communautaire a fixé le nombre de Vice-présidents à 6.

Il est proposé au Conseil communautaire d'ajouter 3 Vice-présidents à la suite des précédents.

M. EELBODE invite le Conseil à se prononcer.

M. ROUSSEAU n'ayant pas encore rejoint l'Assemblée et ayant donné pouvoir à M. BENOIST, Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

M. DENEUFBOURG rejoint l'Assemblée.

Élection aux postes de Vice-présidents

M. EELBODE propose de procéder à l'élection des 7ème, 8ème et 9ème Vice-présidents.

Le Conseil communautaire désigne alors deux assesseurs : Mme ANTOINE et M. DECHAMP.

Élection du septième Vice-président

M. EELBODE invite le Conseil à procéder à l'élection du septième Vice-président.

M. GILLE se porte candidat à l'élection du 7ème Vice-président en charge du Numérique et de la GEMAPI.

Il est alors procédé au premier tour de scrutin.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Les résultats du premier tour de scrutin sont les suivants :

Nombre de votants (bulletins déposés) : 43

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau
(Article L. 66 du code électoral) : 2

Nombre de bulletins blancs : 15

Nombre de suffrages exprimés : 26

Majorité absolue : 14

A obtenu :

M. Maxence GILLE 26

M. GILLE est proclamé septième Vice-président et est immédiatement installé. Il remercie l'assemblée.

Élection du huitième Vice-président

M. EELBODE invite le Conseil à procéder à l'élection du huitième Vice-président.

Mme MOUSSI-LE GUILLOU se porte candidate à l'élection du 8ème Vice-président en vue de continuer le travail qu'elle a entamé dans le domaine des Affaires sociales et de l'Enfance.

Il est alors procédé au premier tour de scrutin.

Après le vote du dernier Conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Nombre de votants (bulletins déposés) : 43

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau
(Article L. 66 du code électoral) : 1

Nombre de bulletins blancs : 17

Nombre de suffrages exprimés : 25

Majorité absolue : 13

A obtenu :

Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLOU 25

Mme MOUSSI-LE GUILLOU est proclamée huitième Vice-présidente et est immédiatement installée. Elle remercie l'assemblée.

Élection du neuvième Vice-président

M. ROUSSEAU rejoint l'Assemblée.

M. EELBODE invite le Conseil à procéder à l'élection du neuvième Vice-président.

M. ETIENNE se porte candidat à l'élection du 9ème Vice-président en vue de prendre la charge de la Santé.

Il est alors procédé au premier tour de scrutin.

Après le vote du dernier Conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Nombre de votants (bulletins déposés) : 43

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau
(Article L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de bulletins blancs : 5

Nombre de suffrages exprimés : 38

Majorité absolue : 20

A obtenu :

M. Victor ETIENNE 38

M. ETIENNE est proclamé neuvième Vice-président et est immédiatement installé. Il remercie l'assemblée.

Désignation des membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

M. EELBODE rappelle que suite au renouvellement des mandats des conseillers communautaires de la commune de Lizy-sur-Ourcq, il convient de compléter la composition de la CLECT dont 2 sièges sont devenus vacants.

Il propose alors de compléter la composition de la CLECT pour la commune de Lizy-sur-Ourcq comme suit :

COMMUNE	TITULAIRE	SUPPLÉANT
LIZY-SUR-OURCQ	Maxence GILLE	Karine ROUSSET

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

Élection des membres du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

M. EELBODE rappelle que les mandats des conseillers communautaires de la commune de Lizy-sur-Ourcq ayant été renouvelés, 2 sièges sont vacants.

Monsieur le Président propose que le scrutin soit un scrutin de liste. Il demande aux candidats de se manifester.

Est candidate la liste suivante : Bernadette BEAUVAIS, Catherine BEGUIN, Geneviève BORAWSKI, Nadine CARON, Francis CHESNÉ, Victor ETIENNE, Isabelle KRAUSCH, Frédéric MAAS, Cindy MOUSSI-LE GUILLOU, Francine THIERY.

Ayant suscité d'autres candidatures sans succès, M. EELBODE invite alors le Conseil à prendre acte que les membres du Conseil communautaire élus au sein du Conseil d'Administration du CIAS sont les candidats qu'il a énoncés.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

Élection des délégués de la Communauté de communes au Syndicat Mixte Seine et Marne Numérique

M. EELBODE rappelle que les mandats des conseillers communautaires de la commune de Lizy-sur-Ourcq ayant été renouvelés, un siège de délégué titulaire est vacant.

M. GILLE est candidat.

En l'absence d'autre candidature, M. EELBODE proclame M. GILLE, délégué titulaire de la Communauté de communes au Syndicat Mixte Seine et Marne Numérique.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

Élection des délégués de la Communauté de communes au Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien de la Rivière Théroutte et de ses Affluents (SMAERTA)

M. EELBODE rappelle que les mandats des conseillers communautaires de la commune de Lizy-sur-Ourcq ayant été renouvelés, deux sièges de délégués titulaires sont vacants et un suppléant suite au décès de M. FINOT.

M. EELBODE demande aux candidats de se manifester.

Sont candidats :

Titulaires : Maxence GILLE et Jean-Paul BORIE

Suppléant : Jean-Paul COURTIAT

Il propose alors de compléter la composition du SMAERTA pour la commune de Lizy-sur-Ourcq comme suit :

COMMUNE	TITULAIRE	SUPPLÉANT
LIZY-SUR-OURCQ	Maxence GILLE	Laurent COURTIAT
	Jean-Paul BORIE	Jacques TOUPRY

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

Élection des délégués de la Communauté de communes au Syndicat Mixte du bassin versant de la rivière Ourcq Aval (dit l'Ourcq Aval)

M. EELBODE rappelle que les mandats des conseillers communautaires de la commune de Lizy-sur-Ourcq ayant été renouvelés et suite au décès de M. FINOT, deux sièges de délégués titulaires et deux suppléants sont vacants.

Monsieur le Président demande aux candidats de se manifester.

Sont candidats :

Titulaires : Jean-Paul BORIE et Maxence GILLE

Suppléants : Laurent COURTIAT et Pierre COURTIER

Il propose alors de compléter la composition du Syndicat Mixte du bassin versant de la rivière Ourcq Aval pour la commune de Lizy-sur-Ourcq comme suit :

COMMUNE	TITULAIRE	SUPPLÉANT
LIZY-SUR-OURCQ	Maxence GILLE	Laurent COURTIAT
	Jean-Paul BORIE	Jacques TOUPRY

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

Élection des délégués de la Communauté de communes au Groupement d'Intérêt Public (GIP) « Inter-SCOT pour le développement de nos territoires »

M. EELBODE rappelle que les mandats des conseillers communautaires de la commune de Lizy-sur-Ourcq ayant été renouvelés, deux sièges de délégués titulaires et quatre sièges de délégués suppléants sont vacants.

Mme MOUSSI-LE GUILLOU précise qu'en tant que Conseillère départementale, elle siège déjà au GIP « Inter-SCOT », elle propose alors de céder sa place à un autre élu Lizéen.

Sont candidats :

Titulaires : Maxence GILLE et Karine ROUSSET

Suppléants : Catherine BEGUIN, Nathalie COUILLARD, Pierre COURTIER, Daniel SEVILLANO.

Ayant suscité d'autres candidatures sans succès, le Président propose alors de compléter la composition du Groupement d'Intérêt Public (GIP) pour la commune de Lizy-sur-Ourcq comme suit :

Titulaires : Maxence GILLE et Karine ROUSSET

Suppléants : Catherine BEGUIN, Nathalie COUILLARD, Pierre COURTIER, Daniel SEVILLANO.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

Élection du délégué de la Communauté de communes au collège des élus du Comité National d'Action Sociale (CNAS)

M. EELBODE rappelle que les mandats des conseillers communautaires de la commune de Lizy-sur-Ourcq ayant été renouvelés, le siège de délégué est vacant.

Est candidat : Cindy MOUSSI-LE GUILLOU

Ayant suscité d'autres candidatures sans succès, proclame Mme MOUSSI-LE GUILLOU, déléguée de la Communauté de communes au CNAS.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

Élection des délégués de la Communauté de communes à la Commission

Consultative d'Élaboration et de Suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (CCES PRPGD)

M. EELBODE rappelle que les mandats des conseillers communautaires de la commune de Lizy-sur-Ourcq ayant été renouvelés, un siège de délégué suppléant est vacant.

Est candidat : Pierre COURTIER

Ayant suscité d'autres candidatures sans succès, proclame M. COURTIER, délégué suppléant de la Communauté de communes à la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

Élection des délégués de la Communauté de communes au Conseil d'administration de la Maison de l'emploi et de la formation Nord-Est 77

M. EELBODE rappelle que les mandats des conseillers communautaires de la commune de Lizy-sur-Ourcq ayant été renouvelés, un siège de délégués est vacant.

Est candidat : Cindy MOUSSI-LE GUILLOU

Ayant suscité d'autres candidatures sans succès, proclame Mme MOUSSI-LE GUILLOU déléguée de la Communauté de communes au Conseil d'Administration de la Maison de l'emploi et de la formation Nord-Est 77.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

Règlement intérieur de la Communauté de communes : modification

M. EELBODE invite S. LASCOURREGES à développer ce sujet.

S. LASCOURREGES explique que suite à l'élection de trois nouveaux Vice-présidents, il est proposé que le nom et le périmètre de deux des cinq commissions de travail mentionnées à l'article 23 du Règlement Intérieur soient modifiés :

- « Commission CULTURE - TOURISME – TRANSPORT » devient « Commission COMMUNICATION - CULTURE - TOURISME – TRANSPORT » ;
- « Commission AFFAIRES SOCIALES - SANTÉ - SPORT » devient « Commission SPORT - SANTÉ - AFFAIRES SOCIALES - ENFANCE ».

Il ajoute que le Président prendra par arrêté les dispositions nécessaires relatives aux délégations de fonction et/ou de signature.

M. EELBODE propose au Conseil communautaire de modifier l'article 23 du règlement intérieur.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

Élection des membres des commissions de travail (modification)

M. EELBODE rappelle que les mandats des conseillers communautaires de la commune de Lizy-sur-Ourcq ayant été renouvelés et le périmètre de deux commissions ayant été modifié, il propose au Conseil communautaire de modifier la composition des commissions en tenant compte des souhaits de chacun.

Il interroge l'assemblée sur d'éventuels nouveaux souhaits.

Pour la commission FINANCES - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

- Karine ROUSSET

Pour la commission AMÉNAGEMENT DURABLE - TRAVAUX :

- Pierre COURTIER

Pour la commission COMMUNICATION - CULTURE - TOURISME - TRANSPORT :

Aucune demande.

Pour la commission SPORT - SANTÉ - AFFAIRES SOCIALES - ENFANCE :

- Catherine BEGUIN
- Nathalie COUILLARD
- Daniel SEVILLANO

Pour la commission AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - POLITIQUES CONTRACTUELLES ET DURABLES - NUMERIQUE :

- Pierre COURTIER
- Karine ROUSSET

M. EELBODE invite alors le Conseil à se prononcer sur la désignation des membres des Commissions comme suit :

Commission FINANCES - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Monsieur CHARLES-AUGUSTE BENOIST
Madame NADINE CARON
Monsieur VINCENT CARRE
Madame MONIQUE ESQUIROL
Monsieur YVES PARIGI
Madame MARIE-CHRISTINE RAMBURE-LAMBERT
Madame KARINE ROUSSET

Commission AMENAGEMENT DURABLE - TRAVAUX

Monsieur YOLAND BELLANGER
Monsieur CHARLES-AUGUSTE BENOIST
Madame NADINE CARON
Monsieur VINCENT CARRE
Monsieur GILLES COLMANT
Monsieur PIERRE COURTIER
Mademoiselle DOMINIQUE DUCHESNE
Monsieur GILLES DUROUCHOUX
Madame MONIQUE ESQUIROL
Monsieur JEAN-CLAUDE OFFROY
Monsieur GILLES ROY

Commission COMMUNICATION - CULTURE - TOURISME - TRANSPORT

Monsieur JEAN-PAUL BATTEREAU
Madame GENEVIEVE BORAWSKI
Madame NADINE CARON
Madame MARTINE GODE
Madame LUDIVINE HURAND
Monsieur JEAN-DENIS LIMOSIN
Monsieur FREDERIC MAAS

Commission SPORT - SANTÉ - AFFAIRES SOCIALES - ENFANCE

Monsieur JEAN-PAUL BATTEREAU
Madame CATHERINE BEGUIN
Monsieur SEBASTIEN BERTHELIN
Madame GENEVIEVE BORAWSKI
Madame NATHALIE COUILLARD
Madame MARTINE GODE
Madame LUDIVINE HURAND
Monsieur FREDERIC MAAS
Madame EMILY RIGAUT
Madame ANNAMARIA SCANCAR
Monsieur DANIEL SEVILLANO
Madame FRANCINE THIERY

Commission AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - POLITIQUES CONTRACTUELLES ET DURABLES - NUMERIQUE

Monsieur SEBASTIEN BERTHELIN
Madame CATHERINE BOUDOT
Monsieur VINCENT CARRE
Monsieur PIERRE COURTIER
Monsieur JEAN-LUC DECHAMP
Monsieur OLIVIER DENEUFBOURG
Madame ISABELLE FAUCHER
Madame VANESSA GUERIN
Madame CAROLINE GUERIN
Madame ISABELLE KRAUSCH
Madame MARIE-CHRISTINE RAMBURE-LAMBERT
Madame KARINE ROUSSET

M. EELBODE précise que les membres du Bureau sont membres de droit de toutes les Commissions.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

Mise en place du Compte Épargne Temps

M. EELBODE donne la parole à M. LASCOURREGES qui présente les grandes lignes des règles du CET.

Il indique que le CET permet à son titulaire d'accumuler des droits à congés rémunérés. Il ajoute que cela permet de capitaliser sur plusieurs années des jours de congés non-pris (dans la limite de 60 jours) et de les solder ultérieurement.

M. EELBODE invite le Conseil à délibérer et à valider les règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion et de fermeture du compte épargne-temps, ainsi que les modalités d'utilisation des droits.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

M. EELBODE évoque l'étude sur la mutualisation de personnel et notamment de secrétariat par intérim. Il ajoute qu'une commission et un comité de travail sera proposé sur ce sujet à la rentrée.

M. CARRE intervient sur la nécessité d'une coopération.

AMENAGEMENT DURABLE – TRAVAUX

M. PICAUD présente une synthèse de la Commission du 16 novembre dernier.

Concernant les travaux de l'équipement sportif, M. PICAUD informe que l'entreprise de menuiserie est en faillite et que la sélection d'une nouvelle entreprise est cours.

Il précise qu'une procédure judiciaire est lancée pour le stade d'athlétisme pour donner suite aux problèmes d'étanchéité et des fuites de toiture terrasse pour la Maison de santé de Crouy-sur-Ourcq. L'équipement bénéficie toujours de la garantie décennale, mais la résolution des problèmes va prendre du temps.

M. PICAUD informe que la fibre a été installée dans l'immeuble Pyramide et qu'elle est en attente d'une mise en service. Il ajoute que la salle de conférence va être réaménagée avec l'occultation des vitres, l'équipement de matériel de visioconférence dans les salles du Lutrin et de réunion du siège de l'intercommunalité.

M. PICAUD précise que le prix de la collecte des déchets restera stable et que COVALTRI a mis en place un calendrier 2022 qui sera envoyé aux mairies ainsi que des flyers. Il ajoute qu'il est prévu une réunion avec les secrétaires de mairies et les délégués communaux en charge des déchets pour leur donner un maximum d'information à ce sujet.

S. LASCOURREGES rappelle au Conseil l'importance de désigner ses représentants au sein de l'assemblée délibérante de cet établissement public et de communiquer les noms des personnes désignées à la Communauté de communes. M. PICAUD recommande de bien choisir les délégués, car ils seront à la fois les représentants du Pays de l'Ourcq mais également les interlocuteurs privilégiés de COVALTRI 77 sur tous les sujets liés à la collecte et au traitement des déchets au niveau communal.

A propos des bornes à verres, M. PICAUD ajoute qu'il est proposé de remplacer la totalité du parc et que COVALTRI sera interrogé sur le type de bornes à verres à installer. Il termine en précisant qu'il y aura la possibilité de passer par une centrale d'achat concernant ce point.

M. PICAUD explique les difficultés que la Communauté de communes risque fortement de rencontrer en matière de qualité de l'eau et d'approvisionnement dans les dix à vingt années à venir. Il ajoute que la Communauté de communes met en place une étude sur l'état des forages de Lizy-sur-Ourcq. Des négociations sont en cours avec les Intercommunalités voisines afin d'augmenter la capacité en eau. Ainsi, 200 m³ de plus sont demandés à la Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie pour la zone des Effaneaux.

Acquisition foncière pour la création de la station d'épuration sur la Commune de Marcilly : autorisation donnée au Président de signer toute pièce relative à cette acquisition

M. PICAUD rappelle au Conseil qu'actuellement les eaux usées de la commune de Marcilly sont traitées par une station d'épuration d'une capacité de 500 équivalents-habitants de type boues activées. Cette station présente d'importantes carences en termes de fonctionnement liés à la vétusté des équipements.

Il ajoute que l'équipement est classé par les services de l'Etat non conforme aux exigences réglementaires nationales depuis plusieurs années. Il est inscrit prioritaire au Schéma Directeur Départemental d'Assainissement pour une reconstruction totale.

L'objectif est une mise en conformité des installations d'un point de vue capacitatif et qualitatif dans le respect de la réglementation en vigueur en matière d'environnement.

Dans le cadre de ce projet, une nouvelle station d'épuration sera construite à proximité de la première et les anciens ouvrages seront démolis pour laisser place à une zone qui sera renaturée en pâturage et qui servira de compensation de la zone humide du secteur.

Afin de construire la nouvelle station, une acquisition foncière est nécessaire pour une surface de 2 250 m² sur la parcelle A n°28.

Les propriétaires des terrains ont été rencontrés afin d'engager une démarche d'acquisition qui s'est conclue par la formalisation d'un protocole d'accord entre les parties et dont les termes principaux sont les suivants :

- acquisition auprès de Mesdames Dominique DUCHESNE et Sophie PETIT, d'une parcelle de 2 250 m² au prix de 4 € du m² issue du découpage de la parcelle cadastrée A n°28 sur la commune de Marcilly soit un total de 9 000 € ;
- versement d'une indemnité d'éviction au bénéfice de l'exploitant agricole, EARL des Epinettes à Marcilly, calculée sur la base des références de la chambre d'agriculture de Seine et Marne à hauteur de 1,02 € / m² soit un total de 2 295 € ;

- prise en charge par la Communauté des communes de l'ensemble des frais relatifs à cette cession (frais de géomètre, frais de notaire, frais annexes d'aménagement d'un accès au reliquat de la parcelle A n°28 et de mise à disposition de l'exploitant agricole de la parcelle de la station d'épuration actuelle (A n°29) en tant que pâturage une fois que cette dernière sera renaturée).

M. EELBODE invite le Conseil à l'autoriser à signer toute pièce relative à cette acquisition.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

CULTURE – TOURISME – TRANSPORT

En l'absence de Mme BEAUVAIS, M. CHESNÉ fait un rapide compte-rendu de la Commission du 4 novembre dernier.

Convention d'objectifs (2021/2022) Association EMAA

M. CHESNÉ rappelle que pendant la séance du 11 décembre 2020, le conseil a validé une convention d'objectifs pour la période 2020/2021 entre le Pays de l'Ourcq et l'association École des Musiques Actuelles et Appliquées (EMAA). Elle propose de renouveler cette convention pour la période 2021-2022 sur le programme d'actions « enseignement des musiques actuelles, diffusion et actions culturelles » et de fixer le montant de la subvention à 56 200 €.

M. EELBODE invite le Conseil à se prononcer.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés,
MM. BATTEREAU, DECHAMP, GAUTIER n'ayant pas participé au vote.***

Électrification de la ligne ferroviaire entre Trilport et La Ferté-Milon : avis sur le projet

M. CHESNÉ affirme sa profonde volonté de voir le projet d'électrification de la ligne SNCF entre Trilport et La Ferté-Milon aboutir.

En effet,

- l'électrification fiabilisera la ligne et offrira aux habitants de notre territoire une meilleure qualité de service,
- l'électrification jusqu'à la gare de La Ferté-Milon (02) est la meilleure option pour l'avenir des gares de Crouy-sur-Ourcq (77), Mareuil-sur-Ourcq (60) et la Ferté-Milon (02),
- l'électrification confortera le développement de cette ligne entamée en 2009 par la mise en place du cadencement horaire,
- l'électrification réduira les émissions de gaz à effet de serre des locomotives et des usagers qui se reportent sur des modes de transports individuels motorisés,

M. CHESNÉ propose de donner un avis favorable au projet d'électrification entre Trilport et La Ferté-Milon, avec les réserves et recommandations suivantes :

- Réserve n°1 : La participation financière de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq devra être confirmée, débattue avec l'ensemble de ses communes et les différents acteurs du projet.
- Réserve n°2 : Pendant les travaux d'électrification, la fermeture du tronçon Trilport - La Ferté-Milon avec la mise en place de bus de substitution respectant le cadencement de la Ligne.
- Réserve n° 3 : Pendant les travaux d'infrastructure, la mise en place de déviation routière afin de limiter l'impacte les circulations.
- Réserve n °4 : Pendant l'ensemble des travaux, une communication régulière avec les différents acteurs, Communauté de communes, Mairies, Collectifs d'usagers et SNCF.

- Réserve n°5 : Les Communes ainsi que la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq souhaitent être associées aux projets de modifications ou de suppressions des passages à niveau de leur territoire.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés,

M. EELBODE précise que nous sommes dans la phase opérationnelle de l'électrification. Il sera important de se connecter au Grand Paris Express qui permettra l'interconnexion à Chelles avec Paris et les aéroports.

Il ajoute enfin que pour 2022 le Transport à la Demande sera une priorité.

M. CHESNÉ informe le Conseil que des travaux auront lieu le week-end des 15 et 16 janvier 2022 pour moderniser l'infrastructure entre Paris-Est et Pantin avec un centre de commandement unique.

Mme CARON précise que l'arrêt de car de son village a bien été changé mais que pour l'instant il n'existe pas de poteaux signalant les horaires du service.

M. EELBODE donne la parole à C. ARNAUD afin d'apporter des précisions concernant l'implantation des poteaux sur les différentes communes de notre territoire.

C. ARNAUD précise en effet que Transdev a pris contact auprès des communes pour effectuer la livraison des poteaux et qu'il est maintenant demandé à celles-ci de préciser l'endroit exact de leurs implantations. Le service technique du Pays de l'Ourcq se chargera ensuite de l'installation.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – POLITIQUES CONTRACTUELLES ET DURABLES – NUMÉRIQUE

Mise en place de l'étude Bilan Carbone, Gaz à Effet de Serre : avis sur le projet

M. ROUSSEAU précise que dans le cadre d'une mission d'élaboration d'un diagnostic territorial préalable à la définition d'une stratégie climat pour la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, il est proposé aux élus communautaires de travailler avec le cabinet BL Evolution. Celui-ci ayant fait une présentation des sujets d'analyse et éléments pris en compte dans le cadre du diagnostic lors de la Commission Aménagement du territoire – Politiques contractuelles et durables – Numérique du 25 octobre 2021.

Les sujets proposés pour cette étude sont les suivants :

- L'émission de gaz à effet de serre et consommation d'énergie du territoire
- La séquestration nette du carbone (CO2)
- La production d'énergie renouvelable
- La mobilité sur le territoire
- Les aspects environnementaux
- La qualité de vie sur le territoire

M. EELBODE ajoute que ce diagnostic est une première étape vers un plan climat qui sera un élément majeur du Contrat de Relance et de Transition Écologique.

M. ROUSSEAU précise que le Pays de l'Ourcq a de gros avantages, en effet, les territoires à faible densité et terres agricoles sont favorables pour la séquestration carbone.

L'objectif est de mettre à profit 2022 pour un bilan et de pouvoir se projeter sur d'éventuels travaux. Le cabinet pourra alors effectuer des comparaisons avec d'autres territoires.

M. ROUSSEAU indique que ce diagnostic sera un outil d'attractivité vis-à-vis des entreprises. Il permettra de mobiliser des soutiens notamment financiers pour la CCPO comme pour les 22 communes.

M. EELBODE invite le Conseil à émettre un avis favorable au projet d'étude Bilan Carbone, Gaz à Effet de Serre sur le territoire du Pays de l'Ourcq.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés,

M. ROUSSEAU termine en précisant que l'entreprise ATREAL est intervenu lors de la dernière réunion de Commission pour la dématérialisation des actes d'urbanisme. Il rappelle que les communes du Pays de l'Ourcq sont concernées par les obligations réglementaires de dématérialisation des permis de construire, autour d'une échéance, le 1er janvier 2022.

Au sujet du projet éolien, M. ROUSSEAU rappelle que dans le cadre du SCOT, il doit y avoir une étude au niveau intercommunal et que prochainement une invitation sera transmise pour assister à une présentation en présence de deux représentants de la société INTERVENT. Il est primordial d'éclaircir le débat à ce sujet pour que l'ensemble des élus puisse se positionner.

S. LASCOURREGES ajoute que l'entreprise EDF RENOUVELABLE a contacté les services de la Communauté de communes pour un projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire pour faire suite à une proposition de M. HOURDE en 2021.

Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) : autorisation donnée au Président de signer le contrat

M. EELBODE donne la parole à S. LASCOURREGES qui détaille les projets communautaires qui sont identifiés comme pouvant s'inscrire pleinement dans le CRTE :

Pour les communes de l'Intercommunalité :

- Réhabilitation d'un logement en accueil périscolaire à Lizy-sur-Ourcq
- Restauration de la façade de l'église du Plessis-Placy
- Restauration des vitraux de l'église du Plessis-Placy
- Installation d'une bâche à incendie à Dhuisy

Pour la Communauté de communes :

- L'étude Carbone et GES qui permettra de mettre en place une stratégie climat sur le territoire
- Construction d'une aire « grande capacité » au Lycée du Gué à Tresmes à Congis-sur-Therouanne
- Réhabilitation et construction de la station d'épuration de Congis-sur-Therouanne
- Programmation de l'Agenda d'Accessibilité des infrastructures intercommunales.

S. LASCOURREGES précise que le CRTE a pour objectif de regrouper tous les grands projets du territoire sur la durée du mandat 2020-2026, tout en contribuant à la relance 2021-2022 sur le territoire.

Il ajoute qu'après sa signature, le contrat pourra faire l'objet d'amendements afin de pouvoir compléter et ajuster les différentes actions selon les projets communaux et intercommunaux.

M. EELBODE invite le Conseil à l'autoriser à signer le Contrat de Relance et de Transition Écologique.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

QUESTIONS DIVERSES

Le personnel CCPO :

M. EELBODE informe les élus du Conseil que Stéphanie BLAIS quitte ses fonctions au mois de décembre, et remercie celle-ci au nom de cette assemblée et du Pays de l'Ourcq pour son travail et son engagement tout au long de ces années dans le domaine des finances sur le Pays de l'Ourcq.

Performances sportives sur le territoire :

M. MIMMAS félicite l'énorme performance des marcheuses de l'Athlétic Club du Pays de l'Ourcq (ACPO) lors des championnats 77 qui se sont déroulés à Eaubonne le 21 novembre dernier.

3000 m : Zoé NICOLAS termine 1ère espoir femme et Emma RIBEIRO termine 1ère junior femme.

Événements sportifs :

M. MIMMAS ajoute que l'association Courir pour Armentières organise le week-end du 18 et 19 décembre prochain deux évènements sportifs, l'Armentéroise by Night le samedi et le premier Run & Bike le dimanche à Armentières-en-Brie.

Imprimerie Helio Print :

M. EELBODE informe l'Assemblée qu'une issue a été trouvée au cours d'une réunion organisée par et en présence du Président du Conseil départementale. La reprise de l'ensemble foncier de l'imprimerie de Mary-sur-Marne par l'EPFIF en association avec la CCPO permettra de valoriser et d'accueillir de nouveaux projets sur le site.

M.EELBODE tient également à ajouter que des contacts ont eu lieu avec le Maire de Mary-sur-Marne afin d'adapter le PLU aux projets.

COVALTRI 77 :

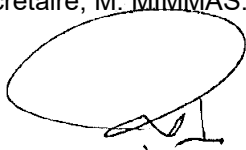
Mme GODE rapporte des interrogations d'habitants de Crouy-sur-Ourcq concernant la collecte des déchets verts et des bio-déchets.

M. ETIENNE ajoute qu'en qualité de maire, il aurait aimé être consulté de cette démarche.

M. PICAUD précise que lors des délibérations pour le passage au syndicat COVALTRI, les décisions ont été prises à l'unanimité et ajoute qu'il est vraiment nécessaire pour les communes de bien choisir leurs représentants pour COVALTRI afin que ces interrogations soient portées lors des Comités syndicaux. Il précise également qu'une étude est en cours par le SMITOM pour la gestion des bio-déchets.

L'ordre du jour étant épuisé, M. EELBODE lève la séance à 23h16.

Le secrétaire, M. MIMMAS.



ANNEXE 1 – ACTES SIGNÉS DEPUIS LE 15 OCTOBRE 2021 DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DE SIGNATURE

N°	Objet	Fournisseur	Montant en € HT	Date de signature
2021-1057	Division parcellaire et plan topographique	CHOLLET RODOLPHE SCP	1 445,00 €	15/10/2021
2021-1058	Location d'une salle d'escalade	LES ARTS DE LA GRIMPE	132,00 €	15/10/2021
2021-1055	Contrat d'entretien du système d'arrosage du Stade Micheline Ostermeyer	IDVERDE	2 847,44 €	15/10/2021
2021-1052	Remise en état du réseau de ventilation du RDC de la Pyramide	ALIZE FROID CLIM. ENVIRONNEME	964,20 €	15/10/2021
2021-1056	Achat d'une meuleuse pour les services techniques	CEDEO	89,42 €	15/10/2021
2021-1053	Réparation du rideau d'air chaud du SAS de la Pyramide	ALIZE FROID CLIM. ENVIRONNEME	126,76 €	15/10/2021
2021-1054	Stages nautiques pour l'été 2022	SMEAG JABLINES-ANNET BPAL JABLINES/ANN	1 600,00 €	16/10/2021
2021-1062	Maintenance du matériel d'entretien des espaces verts	JARDINS LOISIRS SAS GUILLAUME	219,81 €	18/10/2021
2021-1066	Entretien de véhicules - changement de pneumatiques	TOP GARAGE - TONY RODRIGUES	154,80 €	18/10/2021
2021-1065	Analyse normative du réseau électrique de la Pyramide - Groupe froid du RDC Ouest	ELEC 77	3 267,00 €	18/10/2021
2021-1063	Réassort de vaisselle pour l'office de la Maison des enfants	UGAP	368,27 €	18/10/2021
2021-1067	Commande d'un isoloir pour le Conseil communautaire	UGAP	234,75 €	18/10/2021
2021-1064	Matériel évènementiel - clips d'assemblage de chaises	UGAP	129,60 €	18/10/2021
2021-1074	Achat d'unités de publication	DEMATIS	102,00 €	20/10/2021
2021-1075	Sortie cinéma	CINEMA LES TOILES	88,00 €	20/10/2021
2021-1076	Bouteilles d'eau	COCCI MARKET NESRINE BEN MOUSSA	52,00 €	22/10/2021
2021-1077	Remplacement des pneumatiques du Renault Master	TOP GARAGE - TONY RODRIGUES	163,30 €	25/10/2021
2021-1088	Réabonnement Reef classique en ligne	CSTB	705,87 €	25/10/2021
2021-1079	Achat de bonnets de bain	DECATHLON PRO	27,50 €	25/10/2021
2021-1078	Achat d'une élagueuse à perche	MATAGRIF SA	458,33 €	25/10/2021
2021-1087	Raccordement électrique de l'équipement sportif mixte arts martiaux et tennis	ENEDIS DR IDF EST	2 977,73 €	27/10/2021
2021-1089	Achats de jeux de couteaux	JARDINS LOISIRS 77	225,75 €	27/10/2021
2021-1090	Travaux de remise à la côte d'une grille avaloir	WIAME V.R.D.	750,00 €	27/10/2021
2021-1098	Remplacement temporaire de la directrice de la piscine	STERLE ARNAUD	2 351,88 €	28/10/2021
2021-1107	Contrat adhésion Magjournal 77	MAGJOURNAL 77	4 070,00 €	03/11/2021
2021-1124	Contrat d'accompagnement - Recrutement Responsable Financier	HADLEY SEARCH	6 500,00 €	05/11/2021

N°	Objet	Fournisseur	Montant en € HT	Date de signature
2021-1114	Réalisation des investigations, Etude diagnostique des captages de Lizy s/O - Forage aux alluvions et forage à l'yprésien	SOLEO	4 900,00 €	05/11/2021
2021-1119	Oriflammes	DERETEC DESIGN	374,00 €	05/11/2021
2021-1116	Fournitures de matériaux de construction pour le fonctionnement du Stade	PILLAUD MATERIAUX	303,73 €	05/11/2021
2021-1127	Réalisation d'un curage du fossé au rejet de la station d'épuration de La Chaussée à Crouy s/O + pose d'un clapet anti retour	SAS J2B TRANSPORT, TERRASSEMENT, VRD	1 068,50 €	05/11/2021
2021-1117	Commande de matériel de plomberie	DALKIA ILE DE FRANCE	662,30 €	05/11/2021
2021-1118	Commande de materiel de plomberie	CHADAPAUX SAS	662,30 €	05/11/2021
2021-1123	Tickets restaurants	UP	21 200,00 €	05/11/2021
2021-1145	Maintenance des installations de chauffage et de traitement d'air	DALKIA ILE DE FRANCE	735,54 €	10/11/2021
2021-1146	Maintenance des installations de chauffage et de traitement d'air du gymnase Crouy s/O	DALKIA ILE DE France	1 166,22 €	10/11/2021
2021-1143	Coordination SSI et AMO, sécurité incendie pour la pyramide	BELLEGARDE ING	10 010,00 €	10/11/2021
2021-1144	Fourniture de consommables pour le matériel d'entretien de la Pyramide	KARCHER	59,60 €	10/11/2021
2021-1115	Etude diagnostique des captages de Lizy s/O - Forage aux alluvions et forage à l'yprésien	SAFEGE SAS	6 870,00 €	10/11/2021
2021-1150	Repas spectacle des concerts de poche du 16 novembre 2021	EYWA TRAITEUR	193,05 €	15/11/2021
2021-1153	Convention d'honoraires-Appel contre les jugements du TA de Melun n°1601977, 1601406 et 1602077	FIDAL	5 800,00 €	15/11/2021
2021-1169	Équipement de protection individuelles	PROLIANS I - DESCOURS & CABAUD	160,34 €	18/11/2021
2021-1173	Travaux de serrurerie/métallerie à la Maison des enfants	SERRURERIE DE L'OURCQ	220,00 €	18/11/2021
2021-1171	Sécurité des accès, installation de protection collective sur les batiments de la CCPO	BASLE SA	2 230,00 €	18/11/2021
2021-1172	Maintenance des sites de la CCPO - Travaux de clôture	PILLAUD MATERIAUX	173,45 €	18/11/2021
2021-1154	Sapins de Noel	PEPINIERES DU CREUX DU CHENE	411,00 €	18/11/2021
2021-1168	Entretien du réseau évacuation des eaux usés de la Pyramide	CEDEO	883,51 €	18/11/2021
2021-1167	Entretien des locaux - Produits d'entretien	BARTHOLUS	62,73 €	18/11/2021
2021-1166	Mise aux normes des installations électriques des batiments - HDE	VILLIERS BRUNO	1 040,00 €	18/11/2021
2021-1165	Maintenance des installations de chauffage et de traitement d'air	DALKIA ILE DE FRANCE	201,50 €	18/11/2021
2021-1163	Veille création d'entreprises (22 communes de la CCPO)	ELLISPHERE	600,00 €	18/11/2021
2021-1170	Produits entretien spécifiques pour la piscine	UNIVAR SOLUTIONS	1 336,08 €	18/11/2021
2021-1188	Entrées à la patinoire (Vac'en Sport)	REIMS, RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX SPORTIFS	100,00 €	23/11/2021
2021-1191	Fournitures de quincaillerie	PROLIANS I - DESCOURS & CABAUD	12,00 €	23/11/2021
2021-1189	Fournitures, matériel d'intervention	Materiauxnet	140,15 €	23/11/2021

N°	Objet	Fournisseur	Montant en € HT	Date de signature
2021-1194	Maintenance des installations de traitement d'eau de la piscine	VEOLIA EAU - CGE - IDF - SCA	2 841,15 €	25/11/2021
2021-1196	Hébergement d'artistes	THURET MARIE CLAIRE	424,00 €	25/11/2021
2021-1201	Honoraires d'avocats - Référé d'expertise	RICHER & AVOCATS ASSOCIÉS	1 332,00 €	26/11/2021